

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2009 N°2

42110 PONCINS



Au marché de Noël



Un relais au Téléthon



Le Comité des Fêtes



La rencontre élus-jeunes



Le méchoui de l'ACP



La remise des maillots au FCP par GROUPAMA

SOMMAIRE

La vie poncinoise en images

| | |
|--|---------------|
| Sommaire | page 1 |
| Mot du Maire | page 2 |
| Comptes-Rendus des réunions du Conseil : | |
| * Réunion du 24 juillet 2008 | pages 3 à 6 |
| * Réunion du 17 septembre 2008 | pages 7 à 9 |
| * Réunion du 30 octobre 2008 | pages 10 à 13 |
| * Réunion du 10 décembre 2008 | pages 14 à 17 |
| ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE | pages 18 à 19 |
| LA VIE PONCINOISE EN IMAGES | pages 20 à 21 |
| COMITÉ des FÊTES | page 22 |
| SOU DE L'ÉCOLE et CLASSES EN 4 | pages 23 à 24 |
| L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE PONCINS | page 25 |
| NOUVELLES LOCALES - UN PEU D'HISTOIRE | pages 26 à 29 |
| SAVEZ-VOUS QUE ? | pages 30 à 31 |
| INFOS MUNICIPALES | page 32 |
| COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FEURS EN FOREZ | pages 33 à 34 |
| CALENDRIER DES MANIFESTATIONS | pages 35 à 38 |
| ÉTAT CIVIL | page 39 |
| MÉMENTO PRATIQUE | page 40 |
| LA VIE COMMUNALE EN PHOTOS | page 41 |

Photo de couverture : La Gymnastique Volontaire Poncinoise en action

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début d'année 2009, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de réussite et de santé. En cet instant, j'ai une pensée tout particulière pour ceux qui souffrent, moralement ou physiquement, ceux qui ont perdu un des leurs, ceux qui sont trop seuls. Cette année 2008, aura vu la disparition de Madame Charlotte Ribeyrol et de Monsieur Pierre Duron, nos deux doyens.

L'année 2008 étant achevée, il faut se tourner vers l'avenir pour évoquer les perspectives 2009. Comme vous le savez tous, cette année va être difficile, pour l'emploi, pour le pouvoir d'achat, donc pour les projets futurs.

Néanmoins, nous continuerons d'aménager notre village dans la limite raisonnable de nos moyens financiers.

Les principaux projets pour 2009 sont :

- Poursuite et fin des travaux intérieurs de l'église : enduits, statues, boiserie, chauffage.
- Étude et début de la réalisation des travaux de la future station de traitement des eaux usées.
- Travaux d'entretien de la voirie et des fossés longeant les voiries communales ou rurales
- Travaux de rénovation des 2 anciennes classes et changement du vitrage défectueux dans le groupe scolaire

Nous sommes à votre écoute pour vos remarques d'ordre général ou particulier, n'hésitez pas à nous contacter !

A bientôt de vous rencontrer !

Le Maire
Julien Duché

Réunion du conseil municipal du jeudi 24 juillet 2008

1. Approbation du PV de la réunion du 23 juin 2008

Le conseil approuve le compte rendu de la réunion du 23 juin 2008 à l'unanimité. Il faut rajouter dans le compte rendu de réunion de ce jour les éléments abordés avec le club de football. Nathalie DUBOEUF et André RANG demande que l'on ajoute au compte rendu les termes de leur entretien avec le responsable de l'association. Nathalie et André feront passer leur compte rendu pour qu'il soit intégré.

Didier GIRAUDET demande au conseil si une lettre de réponse est adressée aux administrés qui adressent une correspondance.

2. Approbation des propositions de la Commission d'Appel d'Offres pour les travaux intérieurs de l'église

La commission d'appel d'offres s'est réunie à deux reprises. Il y a deux lots.

Pour le lot 1, sept entreprises ont répondu. L'architecte a fait un classement des offres :

| Entreprises | Adresse | Montant H.T. |
|-----------------------|--------------------|--------------|
| DEMARS | MARCILLY LE CHATEL | 69 998.00 € |
| Maçonnerie PONCINOISE | PONCINS | 84 207.59 € |
| PRIMORDIA EDIFICES | ST JUST ST RAMBERT | 85 424.44 € |
| CHAZELLE | SAINT ETIENNE | 87 525.13 € |
| Franck MERCIER | CHANDON | 92 799.89 € |
| Entreprise COMTE | CHAMPDIEU | 107 332.31 € |
| E.G.B. ROUBI | CIVENS | 116 947.50 € |

La commission s'est réunie le 30 juin pour voir les prix, puis l'analyse des offres a été réalisée par l'architecte et la commission a attribué le lot 1 à l'entreprise DEMARS qui était la moins chère. Il y a avait de très importantes différences de prix entre les entreprises.

Pour le lot 2, seule une entreprise a soumissionné. La Menuiserie GUESNÉ à UNIEUX a fait une proposition à 7 822,37 euros. La commission d'appel d'offre a accepté cette offre qui correspond à l'évaluation qui avait été faite

Le coût final sera donc inférieur de quelques euros aux évaluations qui avaient été faites par l'architecte.

Le conseil adopte à l'unanimité les propositions de la commission d'appel d'offre.

La première réunion aura lieu le 28 juillet à 11 heures. Il a été demandé au représentant de la paroisse d'être présent aux réunions qui seront organisées.

Les circuits électriques, appareillages électriques n'ont pas été prévus a priori. L'architecte doit éclaircir la question et un avenant sera prévu si nécessaire. Le SIEL devra également être consulté.

Les membres du conseil sont conviés aux réunions de chantier qui auront lieu.

Les travaux doivent commencer la deuxième quinzaine de septembre, après le dernier mariage qui a lieu le 13 septembre.

La durée des travaux serait d'environ 2 à 3 mois.

3. Programme voirie 2009

Pour les programmes de voirie, il faut déposer les demandes avant le 30 septembre prochain. La commune de PONCINS est un peu « en avance » sur les subventions allouées. Il faut quand même préparer un programme pour essayer d'être acceptés pour le programme de 2010 en subventions (problème d'équité entre les communes). Pendant l'été le conseil regardera les chemins (nombreux) nécessitant une réfection. Il sera repris les chemins qui avaient déjà été examinés l'année dernière. Cela sera examiné au premier conseil de septembre.

4. Acquisition par M. Bouvier des parties des artérioles du canal du Forez longeant ses propriétés

Monsieur BOUVIER est propriétaire de terrains vers « Les Gouttes ». Monsieur BOUVIER sait que la commune a vendu quelques artérioles il y a quelques années à des propriétaires voisins du canal. Monsieur BOUVIER souhaiterait acquérir lui aussi des artérioles longeant sa propriété pour obtenir une unité entre les parcelles qu'il détient.

Ces artérioles pourraient être cédées aux mêmes conditions qu'à Monsieur REYNAUD. Il prendrait en charge tous les frais (géomètre, notaire.....). René REYNAUD rappelle qu'à ce titre il faudrait relancer Mme RICHARD pour régulariser la situation d'une utilisation sans droit ni titre d'une parcelle qu'elle a « annexée ». Le conseil décide à 13 voix pour et 2 abstentions, de céder à Monsieur BOUVIER la partie de l'artériole longeant sa parcelle au prix de 0,50 euros le mètre carré outre tous les frais à sa charge.

5. Courrier de M. Vaucelin-Giraud pour une autorisation de stationnement pour un taxi

Monsieur VAUCLIN GIRAUD demande l'autorisation de stationner un taxi sur la commune. Il expose son parcours professionnel et exploite sous le nom ALLO TAXI Hervé VAUCLIN

GIRAUD .Monsieur VAUCLIN GIRAUD vient de VALEILLE. Le conseil souhaite au préalable se renseigner sur la règlementation afférente. Le conseil réserve en conséquence sa réponse. Affaire à suivre.

6. Courrier de la Mairie de Cleppé pour le PLU

Monsieur le Maire de Cleppé nous informe avoir établi le PLU sur sa commune. Il est possible à tout intéressé d'aller le consulter sur place.

7. Courrier de Jean-Claude Frécon relatif à la désignation des représentants des maires à l'Association des Maires de l'Arrondissement de Montbrison

Monsieur FRECON nous réserve copie de la lettre qu'il a adressée à Monsieur NIGAY et fait part de son mécontentement sur le mode de désignation des représentants des membres de l'association des Maires (FEURS et MARCLOPT).

Selon Monsieur FRECON, la désignation n'aurait pas donné lieu à une consultation des maires du canton. Les anciens représentants n'auraient même pas été consultés, pas plus que les maires du canton. De même la représentation géographique et l'équilibre des mouvements politiques n'ont pas été selon lui respectés.

Le conseil prend note de ces observations.

8. Courrier de JL Gagnaire, Député, relatif aux déchets

Monsieur GAGNAIRE a attiré l'attention de Monsieur BORLOO sur la mise en œuvre incitative obligatoire pour la gestion des déchets ménagers. Il faudrait un minimum obligatoire de part variable de la tarification de la gestion des déchets ménagers.

Monsieur BORLOO indique que le Grenelle de l'environnement prévoit bien cette mise en œuvre mais il est nécessaire d'adopter un cadre législatif. Un groupe de travail est actuellement à l'œuvre.

Il y aura donc dans quelques années une part variable dans la tarification de la gestion des déchets ménagers.

Il est décidé de mettre à disposition des sacs jaunes à la salle communale.

9. Courrier relatif aux aboiements de chiens

Certains administrés se plaignent d'aboiements récurrents des chiens. Ce serait insupportable le jour et la nuit. Ces administrés souhaitent une intervention du Maire mais ne veulent pas que leur nom soit mentionné. Une intervention de Monsieur le Maire est prévue.

10. Courrier de l'AMDF, présidée par Christian Roche

L'association Maintien à Domicile du Forez domiciliée à PANISSIERES fait part de sa constitution et demande l'allocation d'une subvention à son profit. Le conseil ne donne pas suite.

11. Courrier d'ACTIS

Demande de subvention. Le conseil ne donne pas suite.

12. Courrier de la SARL Cuisson suite à l'Interville

La SARL CUISSON félicite la commune pour sa participation à l'Interville, c'est une des sociétés qui a subventionné les maillots des équipes.

13. Courrier de Bernard Jayol, Président du SCOT Roannais

Il s'agit d'une lettre d'information, le président demandant davantage de cohérence dans la réflexion.

14. Lettre de la FNACA

Invitation pour le 20 août 2008, place du 19 mars, à 12 heures.

15. CR travaux

Les employés continuent leurs travaux d'entretien et de jardinage, plusieurs trous ont été bouchés.

Il est décidé d'écrire à l'ASF pour signaler la dangerosité d'une zone.

16. CR réunions

Le conseil municipal est informé des différents comptes rendus de réunions

17. Prochaines réunions

5 août 2008 à 9h00 - station épuration

Nettoyage des fleurs de la commune le 12 août 2008 le matin à 8h00.

Constitution du jury pour le Concours communal du fleurissement : Jean Marc Deleurence, Pascale Locquet, Nadine Michel, André Rang, et Monique Ville, les 5 août à 13h30, 14 août à 14h30, 18 août à 14h30.

Conseil municipal le mercredi 17 septembre à 20h30.